



FIVES NORDON RETRAITES  
665770N000

# COMPTES de RESULTATS Santé

Arrêtés au 30/09/2025

LA PROTECTION SOCIALE **À TAILLE HUMAINE**



# INTRODUCTION

## Actualités & Environnement tarifaire



# Environnement règlementaire

## Dispositif de Pratique Tarifaire Maîtrisée (DPTM)

Le DPTM regroupe le contrat d'accès aux soins (CAS), l'option pratique tarifaire maîtrisée (OPTAM) destinée aux médecins spécialistes de secteur 2 et l'option pratique tarifaire maîtrisée applicable aux spécialistes en chirurgie ou en gynécologie-obstétrique (OPTAM-CO)

Passage de la consultation médicale de 23 € à 25 €

2017

## 100 % Santé

Introduction de plafonds tarifaires en **audiologie** et en **dentaire**  
+  
Meilleurs remboursements sur les aides auditives et les prothèses dentaires

2019

## 100 % Santé

Introduction du panier sans reste à charge en dentaire pour l'ensemble des prothèses concernées  
+  
Introduction du panier sans reste à charge en audioprothèse

2021

## Transfert de charge AMO-AMC

Transfert de charge de l'ordre de 500 M€ matérialisé par une augmentation de 10 points du TM sur les soins dentaires (passage de 30 % à 40 %)

## Tarification nationale journalière des prestations (TNJP)

Pour les établissements publics, la réforme du Ticket Modérateur entrée en vigueur au 01.01.2022, instaure une nouvelle grille de tarification nationale journalière des prestations qui permet de calculer la participation des usagers.

Dépistage COVID

2023

2016

## Accord National Interprofessionnel (ANI)

Les salariés du secteur privé doivent être couverts par un contrat collectif

2018

## Forfait Journalier

Le forfait journalier hospitalier passe de 18 € à 20 € et le forfait journalier psychiatrique de 13,50 € à 15 €.

2020

## 100 % Santé

Introduction de plafonds tarifaires en **optique**  
+  
Meilleurs remboursements sur les aides auditives  
+  
Introduction du panier sans reste à charge en optique et en dentaire (pour les couronnes et les bridges)

2022

## 100 % Santé

Introduction du panier tarifs maîtrisés en dentaire pour les prothèses amovibles  
+  
Baisse du prix limite de vente des audioprothèses pour le panier sans reste à charge

## MonParcoursPsy

Ouverture du dispositif de remboursement sous condition des séances de psychologie par l'Assurance Maladie

2024

## Evolution du dispositif « Mon soutien PSY »

Augmentation du remboursement de 40 € à 50 € pour l'entretien d'évaluation et de 30 € à 50 € pour la séance d'accompagnement psy

## Convention nationale entre les médecins libéraux et l'assurance maladie

Augmentation du tarif de la consultation de référence de 26,50 € à 30 €



## ACTUALITE – L'incertitude reste de mise



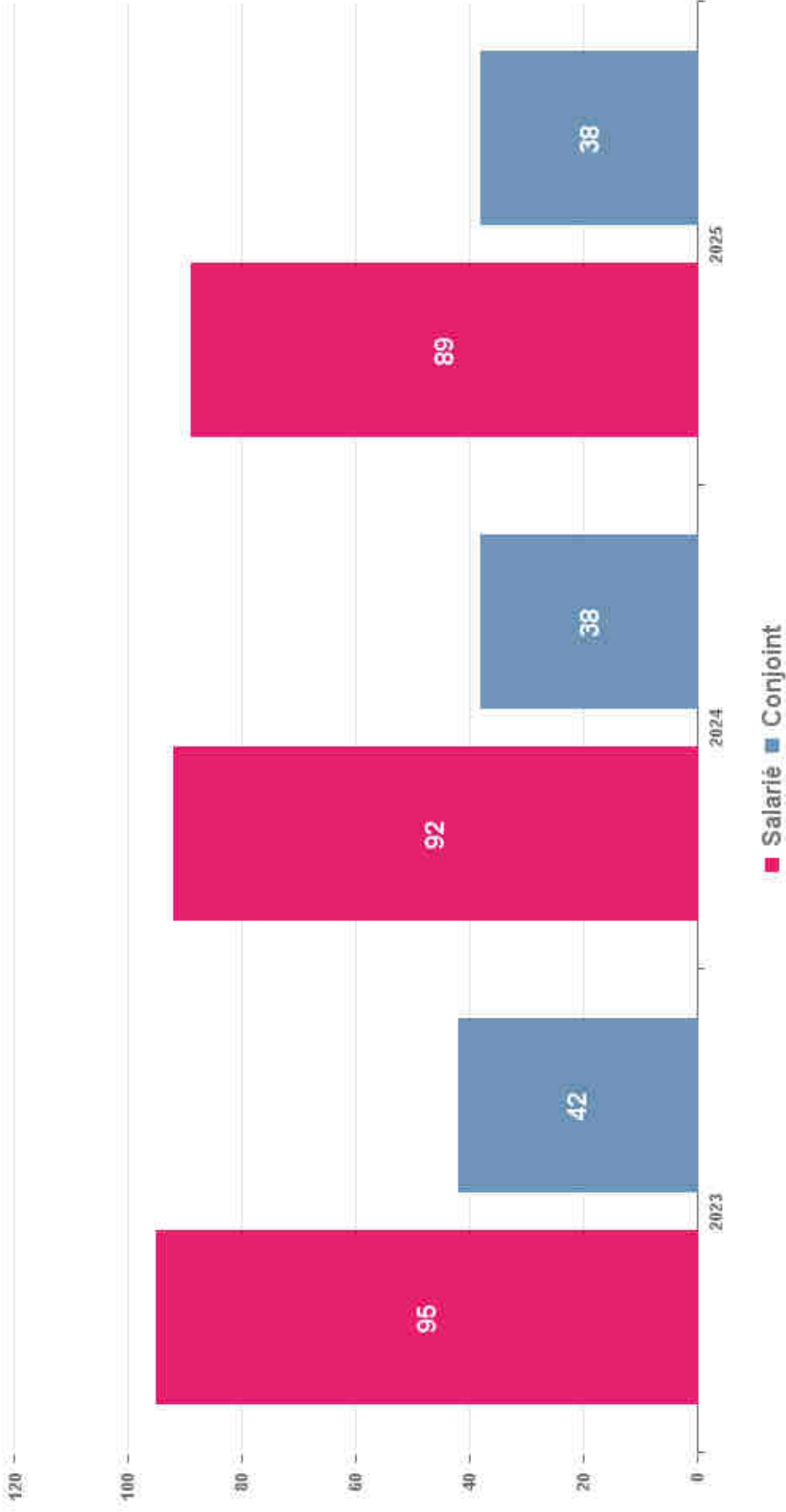
- **Vieillessement de la population, augmentation des pathologies chroniques, la croissance continue des dépenses va se poursuivre**
- **Doublement de la franchise médicale sur le remboursement des médicaments : passage de 50€ à 100 €**
- **Révision du statut ALD (*Affection Longue Durée*)**
- **Extension du 100 % Santé**
- **Revalorisation de tarifs de certains spécialistes**
- **Révision des contrats responsables**
- **Prévention (*vaccination antigrippale obligatoire en établissement*)**
- **Poursuite de la Lutte contre les Fraudes à l'Assurance Maladie**
- **Taxation supplémentaire à l'étude (*environ 2% des cotisations*)**



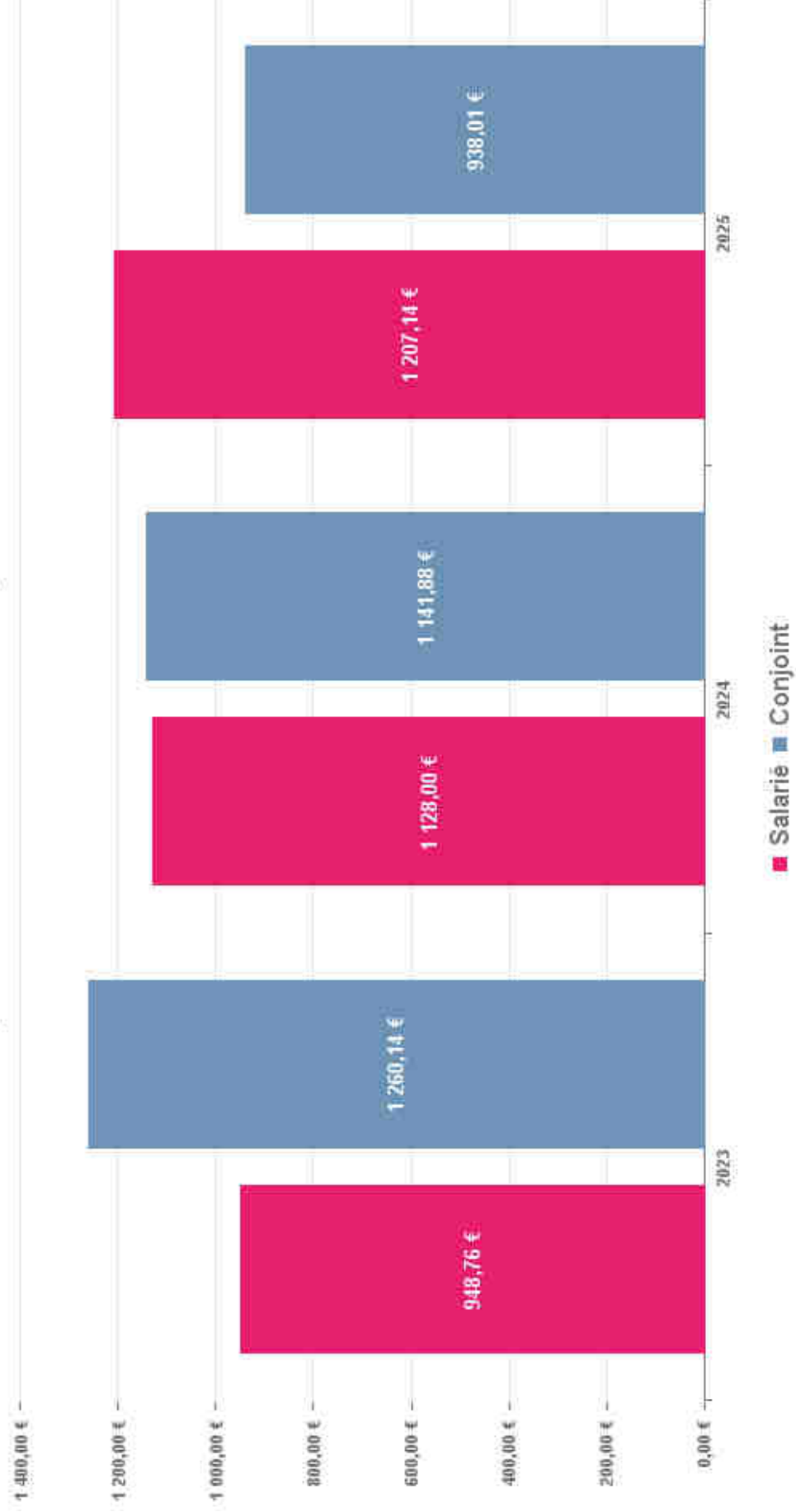
# COMPTES de RESULTATS



## Evolution de l'effectif



## Comparaison du coût Salarié / Conjoint / Enfant



## Répartition de la dépense Soins / Hospitalisation par Personne protégée

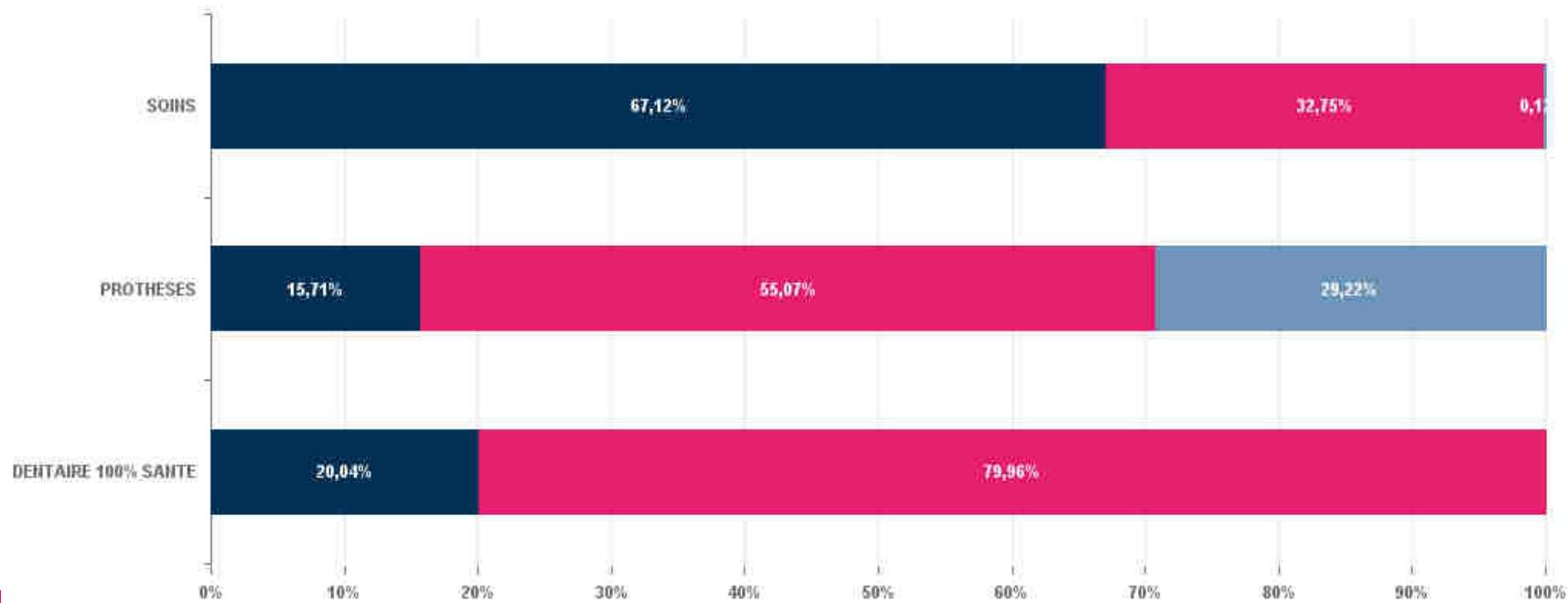


## Répartition de la dépense par Personne protégée



## TAUX DE COUVERTURE DENTAIRE

Poste de soin	Nombre d'actes	Frais Reels	Remboursement RO	Remboursement RC	Reste à charge	Taux de couverture
DENTAIRE 100% SANTE	75	23 533,00 €	4 716,36 €	18 816,64 €	0,00 €	100,00%
SOINS	279	9 531,89 €	6 398,21 €	3 121,78 €	11,90 €	99,88%
PROTHESES	19	10 515,00 €	1 651,81 €	5 791,09 €	3 072,10 €	70,78%
<b>TOTAL</b>	<b>373</b>	<b>43 579,89 €</b>	<b>12 766,38 €</b>	<b>27 729,51 €</b>	<b>3 084,00 €</b>	<b>92,92%</b>



## TAUX DE COUVERTURE OPTIQUE

Poste de soin	Nombre d'actes	Frais Reels	Remboursement RO	Remboursement RC	Reste à charge	Taux de couverture
EQUIPEMENTS CLASSE B	100	20 053,65 €	3,24 €	13 002,82 €	7 047,59 €	64,86%
DIVERS	2	266,60 €	0,00 €	266,60 €	0,00 €	100,00%
OPTIQUE 100% SANTE	4	360,00 €	65,70 €	294,30 €	0,00 €	100,00%
<b>TOTAL</b>	<b>106</b>	<b>20 680,25 €</b>	<b>68,94 €</b>	<b>13 563,72 €</b>	<b>7 047,59 €</b>	<b>65,92%</b>



# COMPTES DE RESULTATS

## SANTE - Compte de résultat au 30/09/2025

	2023	2024	2025
Cotisations brutes TTC encaissées au 30/09/2025	177 343 €	180 923 €	140 959 €
Cotisations brutes TTC restant à encaisser	0 €	0 €	46 986 €
<b>Cotisations brutes totales TTC</b>	<b>177 343 €</b>	<b>180 923 €</b>	<b>187 945 €</b>
Taxe de Solidarité Additionnelle (*)	20 776 €	21 196 €	22 019 €
<b>Cotisations brutes hors taxes</b>	<b>156 567 €</b>	<b>159 727 €</b>	<b>165 926 €</b>
Frais et chargements	15 657 €	15 973 €	16 593 €
Contribution forfaitaire patientèle / Taxe Covid	1 253 €	1 278 €	1 327 €
<b>COTISATIONS NETTES</b>	<b>139 658 €</b>	<b>142 477 €</b>	<b>148 006 €</b>
Prestations réglées au 30/09/2025	143 058 €	144 224 €	93 059 €
Prestations restant à régler	0 €	2 943 €	50 021 €
<b>TOTAL PRESTATIONS</b>	<b>143 058 €</b>	<b>147 167 €</b>	<b>143 080 €</b>
<b>SOLDE</b>	<b>-3 400 €</b>	<b>-4 691 €</b>	<b>4 927 €</b>
<b>Prestations / Cotisations</b>	<b>102,43%</b>	<b>103,29%</b>	<b>96,67%</b>

Le ratio entre le montant des prestations versées pour le remboursement et l'indemnisation des frais occasionnés par une maladie, une maternité ou un accident et le montant des cotisations ou primes afférentes à ces garanties représente la part des cotisations ou primes collectées, hors taxes, par l'organisme assureur au titre de l'ensemble des garanties couvrant le remboursement ou l'indemnisation des frais précités, qui est utilisée pour le versement des prestations correspondant à ces garanties.

Le ratio entre le montant total des frais de gestion au titre du remboursement et de l'indemnisation des frais occasionnés par une maladie, une maternité ou un accident et le montant des cotisations ou primes afférentes à ces garanties représente la part des cotisations ou primes collectées, hors taxes, par l'organisme assureur au titre de l'ensemble des garanties couvrant le remboursement ou l'indemnisation des frais précités, qui est utilisée pour le financement des frais de gestion.

Ces frais de gestion recouvrent l'ensemble des sommes engagées pour concevoir les contrats, les commercialiser (dont le réseau commercial, le marketing, les commissions des intermédiaires), les souscrire (dont l'encaissement des cotisations, la gestion des résiliations, le suivi comptable et juridique) et les gérer (dont le remboursement, la gestion du tiers payant, l'information client, l'assistance, les services, les prestations complémentaires), c'est-à-dire accomplir toutes les tâches incombant à l'organisme assureur dans le respect des garanties contractuelles.

(\*) : Taxe de Solidarité Additionnelle (TSA = 13.27%) (contrats responsables) à l'exception des contrats "régime agricole" (TSA = 6.27%) et de la surcomplémentaire (non responsable, TSA = 20.27%)



# COMPTES DE RESULTATS OBSEQUES

## OBSEQUES - Compte de résultat au 30/09/2025

	2023	2024	2025
Cotisations brutes TTC encaissées au 30/09/2025	5 622 €	5 828 €	4 599 €
Cotisations brutes TTC restant à encaisser	0 €	0 €	1 533 €
<b>Cotisations brutes totales TTC</b>	<b>5 622 €</b>	<b>5 828 €</b>	<b>6 132 €</b>
Frais et chargements	281 €	291 €	307 €
<b>COTISATIONS NETTES</b>	<b>5 341 €</b>	<b>5 536 €</b>	<b>5 825 €</b>
Prestations réglées au 30/09/2025	260 €	1 300 €	0 €
<b>TOTAL PRESTATIONS</b>	<b>260 €</b>	<b>1 300 €</b>	<b>0 €</b>
<b>SOLDE</b>	<b>5 081 €</b>	<b>4 236 €</b>	<b>5 825 €</b>
<b>Prestations / Cotisations</b>	<b>4,87%</b>	<b>23,48%</b>	



# Préconisations



## COTISATIONS 2026

2022	2023	2024	2025	2026
<b>Base</b> 92,50 €/ Adulte	<b>Base</b> 92,50 €/ Adulte	<b>Base</b> 103,50 €/ Adulte	<b>Base</b> 110,64 €/ Adulte	<b>Base</b> 118.27 €/ Adulte
<b>Option 1</b> 111,50 €/ Adulte	<b>Option 1</b> 111,50 €/ Adulte	<b>Option 1</b> 119,50 €/ Adulte	<b>Option 1</b> 127,74 €/ Adulte	<b>Option 1</b> 136.55 €/ Adulte
<b>Option 2</b> 141,00 €/ Adulte	<b>Option 2</b> 141,00 €/ Adulte	<b>Option 2</b> 148,00 €/ Adulte	<b>Option 2</b> 158,2 €/ Adulte	<b>Option 2</b> 169.17 €/ Adulte



# AUTRES INFORMATIONS



# Medaviz

## UN MÉDECIN DISPONIBLE

par téléphone 24h/24 et 7j/7 ?

C'est désormais possible !

Un enfant malade en pleine nuit ?  
Besoin d'un conseil médical de la part d'un spécialiste ?  
Une réaction allergique ?

... Qui ne s'est pas retrouvé démuni face à ce genre de situation ?

Grâce à votre contrat santé, vous avez accès à un médecin où que vous soyez, 24h/24 et 7j/7, avec la téléconsultation Medaviz.

**Ce service est entièrement pris en charge dans votre contrat !**



### MEDAVIZ C'EST :

- Une prise en charge immédiate
- Sans rendez-vous
- Appel confidentiel
- + de 20 spécialités médicales



Ce document est distribué par Le Groupe Victor Hugo - Association de loi 1901 - Siège social : 9 avenue Victor Hugo 88000 EPINAL.  
Document imprimé par L'Ormont Imprimeur - 4, rue Antoine de Saint-Exupéry, 88100 St-Dié-Des-Vosges. Illustrations : www.canva.com.  
Ne pas jeter sur la voie publique.

## COMMENT ÇA MARCHE ?

### 1. Créez votre compte

Via l'adresse suivante :  
[medaviz.com/groupevictorhugo](https://medaviz.com/groupevictorhugo)

### 2. Saisissez votre code d'activation

Votre identifiant internet figurant sur  
votre carte de tiers-payant sans la lettre  
+ les 4 chiffres de votre année de naissance

### 3. Contactez un médecin sans délai d'attente et sans vous déplacer :

- En composant le 09.73.05.40.29  
(appel non surtaxé)

- Ou directement en téléchargeant  
l'application Medaviz



Pour créer dès maintenant  
votre compte, c'est par ici :

